

L'Association VOIle LEgère - Saint Malo

CENTRE NAUTIQUE DU PONT

PROPOSITION D AMENAGEMENT MARS 2007



<u>Correspondance</u>: L'AVOILE - 15, rue des Argonautes - 35400 Saint Malo - Tel : 06.72.11.15.92 -

Site Internet: http://www.lavoile.net - E.mail: courrier@lavoile.net



INTRODUCTION

Depuis sa création en septembre 2001 L'Avoile poursuit les objectifs qu'elle s'est fixée « Faciliter et Promouvoir la pratique de la voile légère à Saint Malo ».

Outre le **Raid Des Corsaires**, devenu la vitrine de l'association, L'Avoile entend apporter sa contribution sur le programme de la future base du Pont, affirmant son rôle d'interlocuteur dans le milieu de la voile légère à Saint Malo.

Au cours de l'année 2006, l'association a mis en place un groupe de travail ayant pour objectif, l'élaboration d'un cahier des charges pour le futur centre du Pont, devant porter sur les domaines suivants :

- Recensement des besoins
- Retour d'expérience des bases existantes
- Propositions d'aménagement



1. Recensement des besoins

En tant qu'association de particuliers, L'Avoile liste les besoins propres aux particuliers propriétaires ou utilisateurs de catamarans et dériveurs.

• Parkings bateaux :

Actuellement, 250 dériveurs ou catamarans sont recensés sur les différents sites malouins.

Chaque été, la Plage du Pont sature avec plus d'une centaine de bateaux de particuliers et ce, depuis de nombreuses années.

La demande est donc très forte.

Le projet devra donc avoir une capacité d'accueil de **plus de 250 bateaux**, ce qui représente une surface de **parking de 5100 m2** auquel il y a lieu de rajouter :

- L'emprise au sol des bâtiments
- Une zone technique pour l'entretien
- Une aire pour les remorques, véhicules de mise à l'eau et bateaux de sécurité.
- le stationnement des remorques de clubs et particuliers
- enfin le stationnement des véhicules.

Il est également indispensable de dégager des réserves foncières permettant le développement de l'activité et l'accueil de grands événements.

La priorité est d'avoir une capacité d'accueil importante.

• Parking bateaux :

Un parking à bateaux suffisamment vaste et sécurisé.

Cale d'accès :

Une cale large pratique et sécurisante avec faible pente.

Bâtiments :

Des bâtiments fonctionnels afin de faciliter la pratique de la voile mais également le travail des permanents.

• Zone technique :

Un espace permettant le lavage, le matage en toute sécurité.

Parking voitures :

Un parking voiture réservé aux utilisateurs de la base.



2. <u>Visite des centres nautiques</u>

Le groupe de travail a élaboré un questionnaire, pris rendez vous avec les responsables de bases nautiques et organisé une visite de ces sites qui font références dans le milieu de la voile légère.

- -La maison de la mer à Erquy.
- -La base nautique de Tournemine à Plérin.

Par ailleurs nos membres régatiers habitués à fréquenter d'autres lieux (Carnac, La Rochelle ,Saint Lunaire ,Lancieux.....) ont contribué à la réalisation de ce document.

Après avoir indiqué les souhaits prioritaires de notre association nous présenterons un inventaire critique des deux sites visités, puis notre proposition.



(responsable : Mr Rohou)

Cette base a été construite en 1995 dans une commune de 15 000 habitants. Contact à la mairie : Mme Dubois, 1^{ère} adjointe. Mr Lefaucheur est le maire.





Les différentes étapes de la construction.











Le fonctionnement

Le statut de la base est municipal.

Le comité de direction est constitué de 7 personnes de la mairie et de 7 adhérents de l'association.

Le personnel

Le directeur est un ancien marin de la Marine Nationale

6 moniteurs et 3 entraîneurs (le mercredi et le samedi) travaillent pendant l'année. 15 à 20 moniteurs sont présents en saison.

Une personne (plus une l'été) travaille au secrétariat.

4 Employés municipaux travaillent à l'entretien du matériel.

Heures d'ouverture

Hors saison: 9h / 12h - 13h30 / 17h30 (18h le samedi)

En été: 9h / 12h30 - 14h / 18h

: les stages se déroulent du Lundi au Vendredi.

: tout le monde se retrouve lors des « samedis de Tournemine » (régates conviviales).

Le matériel du club

Le matériel est totalement la propriété de la municipalité. (investissements : 110 000€ / an)

67 dériveurs, 44 catamarans, 46 planches à voile, 16 bateaux « sécurité », 20 kayaks et 8 chars à voile.

Les usagers

L'école de voile

923 passeports voile Bretagne

5 000 à 6 000séances scolaires (1 000 enfants pour 50 000 €)

Les équipes de compétition

304 licences sportives.

10 remorques de route stockées dans les ateliers municipaux.

Les véhicules : 1 voiture, 1 Opel Vivaro (9 places) et des camions de la ville stockés dans les ateliers municipaux.

La location

Types de bateaux :dériveurs / catamarans / planches à voile.

Les propriétaires de bateaux

Tarif pour un emplacement Annuel : 183,12 €

Saisonnier : 45,78 €

Une idée forte : le centre nautique est disponible à tous les habitants :

- -des expositions
- -de réunions
- -des séminaires
- ouvert aux autres associations



Les bâtiments

Fonction		Points positifs à conseiller	Points négatifs à éviter
Secretariat	20 m²	A faire au RDC	a eviter
Club house	Aucun	7114110 44 1120	
Restauration	Une salle polyvalente de 80 m ²	Utilisée par d'autres associations . Pour des expositions	
Vestiaires	4		Il manque un vestiaire pour les professionnels avec des placards « piscine » (égouttage)
Douches	4 × 5		
Salles de réunion	2	Une salle est utilisée pour le jardin des mers l'hiver	
Local d'entretien des bateaux	4 pièces	Le plus grand possible. Chariot accastillage outillage pour réparer au plus vite	Prévoir un atelier et des ouvertures suffisamment grandes Du chauffage
Voilerie		Un moniteur est formé en voilerie pour réparer et même créer des voiles	
Casiers de rangement pour particuliers	aucun		
Local pour faire sécher les combinaisons	1		
Local pour stocker les voiles	1	Local aéré pour que les voiles sèchent.	
Local à essence	1	Il y a une pompe à essence	
Un bâtiment pour le jardin des mers	En projet		



Les parkings à bateaux

		Points positifs à conseiller	Points négatifs à éviter
Surface totale	2 000 m ²		
Nombre de places	30,	Proximité de la mise	Eviter les trajets longs
de bateaux	mais 200 dans un	à l'eau	Pénibles et dangeureux
particuliers	avenir proche		
Ancrages au sol	oui		
Les places sont-elles numérotées et attitrées ?	oui		
Le parking est-il clos ?	oui	Grillage rigide et suffisamment haut	
Possibilité de rincer le matériel ?	oui	Plusieurs bornes plusieurs tuyaux	
L'accès au parking est-il contrôlé?	oui		

L'accès à la mer

		Points positifs à conseiller	Points négatifs à éviter
Quelle est la longueur de la cale ?	Accès direct sur la plage		
Les véhicules pour déplacer les bateaux du club?	3 tracteurs		Le bruit
Les véhicules pour déplacer les bateaux de particulier?	1 quad en projet		
Mises à l'eau	Plusieurs types		



Base nautique d'Erquy

Responsable (Patrick Gourvez)
Architecte: Mr Cras





Base nautique d'Erquy

Le fonctionnement

Quel est le statut de la base ? Municipale

Qui intervient dans la base ? école de voile + club de plongée + vieux gréements + club régate

Le personnel

Combien de moniteurs travaillent-ils dans cette base ? 2 (+10 l'été)

Combien de personnes travaillent-elles uniquement au secrétariat ? 0,5

Combien de personnes travaillent-elles **uniquement** à l'entretien du matériel ? 1

(voir nautisme en Bretagne)

Emploi de proximité : conseil général + ville + association

Heures d'ouverture

Bureau et parking: 9h - 12h et 14h - 18h

Le matériel du club

Combien y a-t-il de dériveurs et de catamarans ? 50

Combien y a-t-il de bateaux « sécurité » ? 10

Les usagers

L'école de voile

Combien y a-t-il de stages par an ? 700

Avez-vous une activité scolaire ? toute l'année avec le char à voile.

La promotion est commune avec les hébergements extérieurs (Colonies et classes de mer)

Les équipes de compétition : il n'y en a pas !

La location

Types de bateaux ? voile légère

Les propriétaires de bateaux

Tarif pour un emplacement Annuel: $150 \in +16 \in +16$

Compétitions (évènements)	Niveau	Nombre de participants	
organisés			
Costarmoricaine	National	50	
Kayak		70	



Les bâtiments

Fonction		Points positifs à conseiller	Points négatifs à éviter	
Secrétariat	4 bureaux pour 4 associations			
Infirmerie				
Club house	Avec Terrasse « barbecue »		Gestion difficile	
Restauration (1 ^{er} étage)	Uniquement pour le personnel			
Vestiaires pour les membres	4	Portants mobiles pour séchage	-pente au sol indispensable -pédiluves pour limiter le sable	
Vestiaires pour les moniteurs	Grand manque !!!	Avec douches et rangements		
Douches	4×5	Coût !!! Jetons + économiseurs		
Salle de réunion	1	Vue sur mer !!! Location pour les séminaires et les autres associations		
Locaux d'entretien	1 pour la plongée 1 pour le club de voile 1 voilerie	-Portants mobiles -ventilation pour le travail polyester	-manque de chauffage	
Casiers de rangement pour particuliers	Grand manque !!!			
Local pour faire sécher les combinaisons	Pas besoin avec les portants mobiles			
Sanitaires	Hommes - femmes			
Un grand garage	Pour les bateaux de sécurité semi-rigides	-ventilation naturelle (grillage) -bien contre le vol	-grand bac de rinçage -voiles rangées en hauteur -penser au mobilier dès la construction	
Un local à essence	-bien ventilé -appareils électriques étanches			



$\underline{Les\ parkings\ \grave{a}\ bateaux\ (\ pour\ les\ plans,\ voir\ «\ services\ techniques\ d'Erquy\ »)}$

		Points positifs à conseiller	Points négatifs à éviter
Surface totale	$75\text{m} \times 35\text{m}$		Ne pas sous estimer le nombre à venir
Nombre de bateaux	Club: 50 Particuliers: 20		Nombre très insuffisant
Ancrages au sol	Avec des organeaux		
Les places réservées aux particuliers	oui		
Le parking est-il clos ?	oui		
Possibilité de rincer le matériel ?	Oui, si adhésion à l'association		
L'accès au parking	Aux horaires d'ouverture du club	Surveillance par caméras	

L'accès à la mer

		Points positifs à conseiller	Points négatifs à éviter
La cale	12 mètres de large	-grilles de survers du réseau pluvial -entretien : eau de javel(antimousse)	Attention à la pente et au revêtement
Les véhicules pour déplacer les bateaux du club?	2 tracteurs		
Les véhicules pour déplacer les bateaux de particulier?	aucun		
Nombre de mises à 1'eau ?	Une par bateau		



Notre Proposition Cahier des charges

Dimensions des bateaux :

Dériveur : longueur de 4.00 à 5.00 largeur 2.00 m

Catamarans : longueur de 4.50 à 7.00 largeur de 2.40 à 3.00 m

Ancrage au sol : selon schéma joint

Cheminement : largeur minimum des allées de parking dériveurs 4.50m catamarans 5.50m

Rampe d'accès:

Doit permettre de croiser des bateaux dans les 2 sens soit largeur mini 7.00m

Pente maxi - pour déplacement manuel 6%

pour déplacement motorisé 12%

Véhicules tracteurs respectueux de l'environnement (propulsion électrique)

Nombre de places (bateaux de particuliers):

dériveurs : 120 catamarans : 130

Stationnement remorques routières à proximité de la route : environ 20 unités

Equipement:

casiers à matériel dans local fermé avec contrôle d'accès : 50 unités dimensions casier (prof.1.00 x larg.0.50 x haut.3.00)

vestiaires avec douches aire de rinçage matériel local technique atelier local rangement bouées et quad.



Calcul de l'emprise au sol des stationnements et accès secondaires

	larg	long	surf	coef voirie	surf parking	nb	surf totale
cata F18	3.00	7.00	21.00 m2	1.4	29.40 m2	60	1 760 m2
HC16	2.60	5.50	14.30 m2	1.4	20.02 m2	70	1 400 m2
deriveurs	2.35	5.00	11.75 m2	1.4	16.45 m2	120	1 970 m2
						250	5 130 m2

Soit une moyenne de 21m2 par bateau



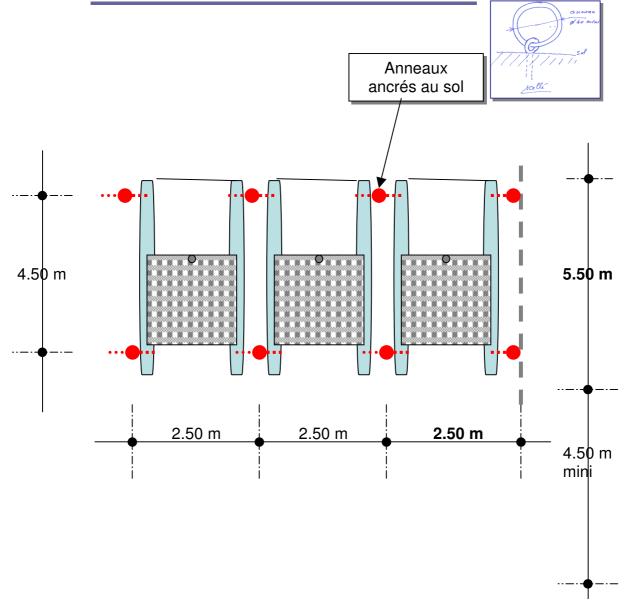
Ancrage au sol des bateaux

Catamarans F18 Anneaux ancrés au sol 4.50 m 6.50 m 3.00 m 3.00 m 3.00 m 4.50 m mini



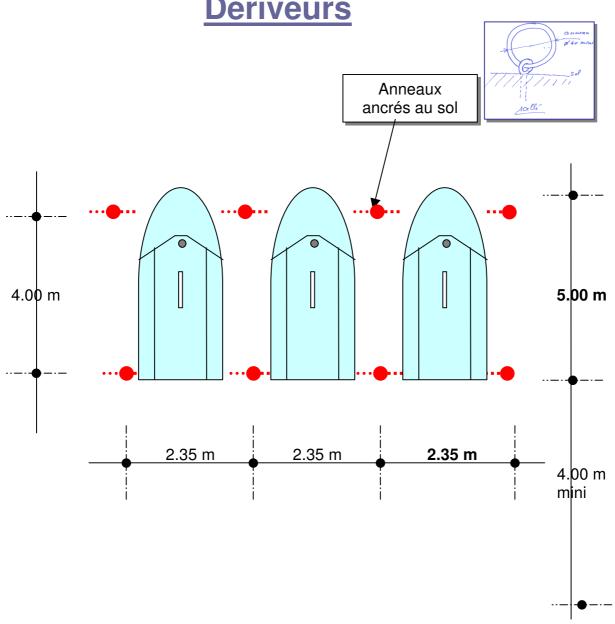
Ancrage au sol des bateaux

Catamarans Hobie Cat 16



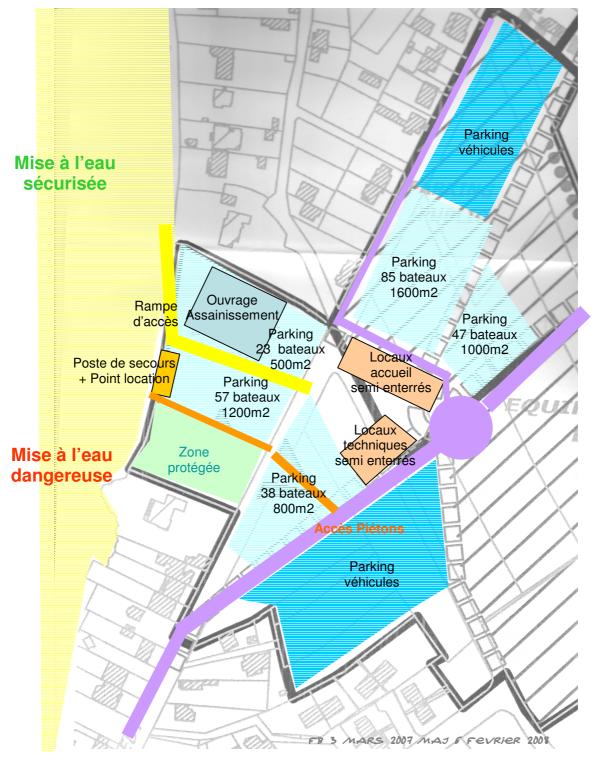


Ancrage au sol des bateaux Dériveurs





Centre Nautique du Pont

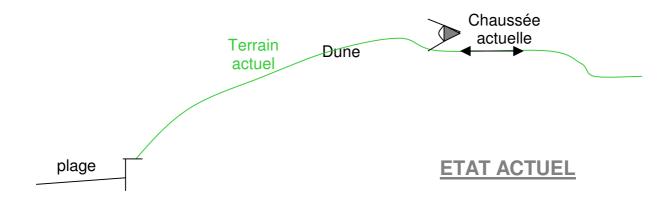


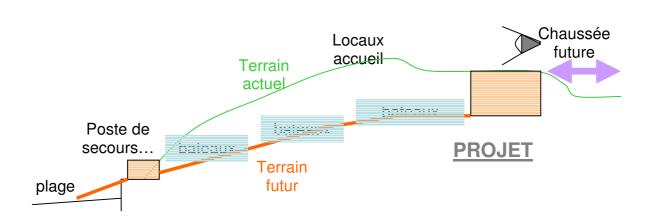
Les documents présentés ne sont qu'une proposition élaborée par les membres de L'AVOILE. Il ne s'agit pas d'un projet officiel émanant de La Ville de Saint Malo.

PLAN



Centre Nautique du Pont





COUPE DE PRINCIPE

Les documents présentés ne sont qu'une proposition élaborée par les membres de L'AVOILE. Il ne s'agit pas d'un projet officiel émanant de La Ville de Saint Malo.



Quelques suggestions







